

La Montagne :

Énergie

Projet de parc éolien dans les Monédières, en Corrèze : la commission d'enquête émet un avis défavorable

Publié le 26/02/2019 à 17h53



Photo d'illustration © Alex Overton

Le 8 février, la commission d'enquête a remis ses conclusions à l'égard du projet de création d'un parc éolien "Peuch Géant" sur les

communes de Veix et de Pradines (Corrèze). Son avis est défavorable.

La société Engie Green, filiale de Engie, envisage depuis 2004 l'installation de cinq éoliennes sur la commune de Veix et d'une sixième à Pradines. Mais, au terme d'une enquête publique, qui s'est étendue du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019, la commission chargée d'étudier le projet a rendu un avis négatif.

"Cet avis est bien sûr une déception", concède Arnaud Prévotau, chef de projet éolien chez Engie Green. "D'autant plus si on le replace dans le contexte des objectifs de l'État de 500 MW en région Limousin d'ici 2020. On est à 50 MW aujourd'hui. Le projet de "Peuch Géant" dans les Monédières représentait 12 MW supplémentaires."

Dans les bureaux de la société spécialisée dans la production d'électricité, on se refuse à baisser les bras, même si l'heure est à la lucidité. "Tant que le préfet de la Corrèze n'a pas rendu sa décision finale, le projet n'est pas enterré. C'est un avis, et deux autres doivent encore être rendus (par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et un second par la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, ndlr). Mais les objectifs de 2020 ne pourront pas être remplis", reconnaît Arnaud Prévotau.

Plusieurs éléments défavorables au dossier sont pointés du doigt par les membres de la commission d'enquête. Le potentiel éolien du parc, estimé à 28.700 MWh par Engie Green, est qualifié "d'estimation ambitieuse" dans les conclusions du rapport. Conclusion qui rejoint la position des opposants au projet, qui pointaient également le "rendement surestimé des éoliennes."

"Le potentiel éolien est au cœur de l'évaluation du rendement des machines. Il apparaîtrait surévalué, d'autant que l'effet des bridages divers ne semble pas avoir été anticipé"

AVIS DE LA COMMISSION

"Si le projet n'était pas viable, on ne l'aurait pas fait", assure le chef de projet éolien. "Nous nous sommes basés sur notre expérience pour savoir que la ressource en vent est bonne", ajoute-t-il.

S'ajoutent aux éléments problématiques mis en avant par la commission d'enquête le risque pour la sécurité des parapentistes, et, surtout, l'opposition des élus, en majorité défavorables au projet.

Préservation du cadre "sauvage" des Monédières

Pour les opposants au projet, l'avis de la commission est une première victoire. "C'est en cohérence avec les sentiments et les interrogations de la population",

se réjouit Tony Oppenheim, conseiller municipal de la commune de Veix et adhérent de l'association Vue sur les Monédières... "On a la chance extraordinaire d'avoir un territoire avec une nature préservée. Les gens viennent ici pour trouver le calme et des paysages sauvages. C'est la fréquentation estivale qui fait vivre l'économie locale et, si une grande majorité de la population des Monédières approuve le principe de la transition énergétique, elle doit être menée de façon réfléchie."

Robin Bouctot